



**PROVINCE DE QUEBEC
MRC DE PIERRE-DE SAUREL
VILLE DE SAINT-OURS**

AVIS PUBLIC

**AVIS DE DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2025-2026-2027 POUR
SON DEUXIÈME EXERCICE FINANCIER DE LA VILLE DE SAINT-OURS**

AVIS public est, par la présente, donné par la soussignée, Madame Pascale Dalcourt, directrice générale & greffière-trésorière de la Ville que le 1^{er} janvier 2026 débutera la deuxième année d'application du rôle triennal d'évaluation foncière de la Ville de Saint-Ours pour les années 2025-2026-2027. Ledit rôle d'évaluation foncière a été déposé à mon bureau le 8 septembre situé au 2531 Immaculée-Conception à Saint-Ours et toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit aux heures d'ouverture du bureau.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du Chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi ou au cours de l'exercice suivant ;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé (dans un tel cas, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi)

Ville de Saint-Ours
2531, Immaculée-Conception
Saint-Ours (Québec) JOG 1P0
- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement n° 041-97 de la Ville de Saint-Ours et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande (les frais doivent être déposés en même temps que la demande de révision, à défaut de quoi, la demande est réputée ne pas avoir été déposée)

Toute personne qui désire obtenir des informations complémentaires concernant une demande de révision à l'égard d'une inscription relative à une unité d'évaluation peut communiquer au (450) 785-2203.

Donné à Saint-Ours, ce 10^e jour du mois de septembre 2025


Pascale Dalcourt,
Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de publication

Par la présente je, Pascale Dalcourt, directrice générale et greffière-trésorière de la Ville de Saint-Ours, confirme avoir affiché le 10 septembre l'avis public relatif au dépôt du rôle triennal d'évaluation foncière 2025-2026-2027 pour son troisième exercice financier de la Ville de Saint-Ours selon les modalités prévues au règlement no 2019-212 concernant les modalités de publication des avis publics.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 10^e jour du mois de septembre 2025.


Pascale Dalcourt
Directrice générale et greffière-trésorière